



Communiqué concernant le projet NA-BE



© Heilsarmee Flüchtlingshilfe / Libre de droits

L'Armée du Salut perd les contrats de prestation dans le domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne.

La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) du canton de Berne a redistribué les mandats de prestation dans le cadre du projet de restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne (NA-BE). Plus important partenaire du canton jusque-là, l'Armée du Salut ne s'est vu attribuer aucune région. Dans la région Ville de Berne et agglomération, la ville de Berne a remporté le mandat. En tant que sous-traitant, l'Armée du Salut sera responsable de la gestion des logements collectifs.

Restructuration de l'organisation

Il s'agit évidemment d'une grande déception pour l'Armée du Salut. Nous avons manqué notre objectif. La décision NA-BE implique une restructuration majeure de l'organisation pour l'été 2020. Une réduction du nombre de collaborateurs sera malheureusement inévitable. L'Armée du Salut est bien préparée aux changements à venir. Nous nous engageons à chercher les meilleures solutions individuelles pour nos collaborateurs. Nous allons analyser les résultats en détail et déterminer quelles seront les prochaines étapes à fixer.

L'Armée du Salut va continuer de s'engager pour les personnes dans le besoin. Malgré la perte des mandats de prestation, nous allons poursuivre notre mission de soutenir les personnes issues de la migration qui viennent s'établir en Suisse.

Contact : Daniel Röthlisberger, Chef de l'Œuvre sociale | Tél. +41 (0)31 380 18 85 | daniel_roethlisberger@armedusalut.ch

Auteur

Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut

Publié le

26.4.2019